

L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 11 MARS 1850.

INTERIEUR.

Nlle. Orleans, 11 Mars.

La police a découvert que depuis quel- que jours on fait circuler dans cette ville un pamphlet révolutionnaire, dont l'objet n'a pas besoin d'être désigné d'une ma- nière plus précise. Deux hommes de couleur, parlant anglais, Robert Smith et Samuel Dundas, et un esclave nommé Ned, appartenant à M. Jonathan Davis, entre les mains desquels on a trouvé ce pamphlet, ont été arrêtés et interrogés par le Maire; les réponses qu'ils ont faites aux questions qui leur ont été adressées, pour savoir où et comment ils se sont procurés cet ouvrage, ne sont pas rassurantes. Ce pamphlet, de 75 pages, paraît être le même qui fut imprimé il y a quelque temps à Boston, que le maire de Richmond trou- va entre les mains d'un esclave, et qui fut signalé à la législature de la Virginie dans une communication du gouverneur. Cette conjonction fait naître de fâcheuses pré- sions; car on pourrait en conclure que les auteurs d'un projet sinistre, à l'exécution duquel on voudrait faire partici- per une certaine classe de la population de cet état cherchant à y étendre leurs rela- tions, si même ils n'ont déjà réussi à s'y assurer des partisans et des champions.

DE BOIS VERDUS POUR DU SUCRE.

Permettez moi, Monsieur l'Editeur, d'a- sser de votre feuille pour signaler à M. le acheteur de sucre, un abus dont je viens d'être victime. L'usage, jusqu'à présent, avait été d'en voyer le sucre au marché de la Nlle. Or- leans dans des bocaux en bois de cypre, poids de 100 livres, dans lesquels on accordait dix pour cent de tare. Cette année, quelques habitants suc- ciers, et particulièrement ceux des Attaka- pas, pour leurs bocaux, au lieu de cypre ont employé le bois de chêne qui pèse 50 pour cent de plus, et ayant accordé que la tare d'usage de 10 pour cent, ce sucre qui valait cinquante cents par quintal de 100 à 120 livres de bois.

INTERIEUR.

Colombie.

Le National Gazette de Philadelphie contient l'extrait suivant d'une lettre datée de Caracas le 7 Janvier 1850: "Après l'assemblée publique qui eut lieu le 25 de novembre et après que le ma- nifeste fut adopté et signé le même jour, toutes les autres Provinces et départe- ments qui composaient l'ancienne capital- ité générale de Venezuela, adoptèrent également le leur qui, à quelque légèr- e d'Éfrence près, est dans le même esprit que celui de Caracas. L'assemblée de Cumana a été présidée par le général Ber- mudes et les résolutions qu'on y a adop- tées et signées sont encore plus fortes que ceux qui ont été adoptés à Caracas. Le général a harangé l'assemblée de la manière la plus énergique, jamais à tant de fois remetta l'épée dans le fourreau, et il reconnaît le général Paz, com- me commandant en chef destiné à exécuter la volonté du peuple, et qu'il était d'ailleurs d'avis de combattre sous les or- dres d'un chef qui, au patriotisme le plus pur et de l'amour ardent du pays, unissait le courage le plus héroïque et paraît être l'homme favori de la victoire.

Le 12 décembre, le général Paz a dé- parté à Lagaira revenant de Valencia et de Puerto Cabello, et comme il n'avait pas été à Caracas depuis l'adoption du mani- feste, le peuple est accouru en foule à sa rencontre et l'a porté en triomphe jusque dans la ville. Le jour suivant il a envoyé chercher tous les chefs de familles les plus respectables et ayant réuni chez lui tous les amis aussi bien que les ennemis de Bolivar, il leur a ouvertement et fran- chement déclaré ses sentiments; il leur a dit que, puisque le peuple avait proclamé la détermination de recouvrer sa liberté, il ne pouvait que l'adopter pour chef, il avait promis par là la confiance qu'il mettait en lui, il assurait que le vœu du peuple était que lui pour lui et que comme il avait été inévitable pour chasser les espagnols de Venezuela et contribuer ainsi à sa liberté, il n'aurait pas moins de zèle et de constance pour la délivrer de la tyrannie de Bolivar et de tout autre despote inté- rieur qui oserait tenter d'y rétablir l'esclavage. Il les a assurés que l'armée sous ses or- dres partageait les mêmes nobles senti- ments et que quoiqu'il puisse paraître pré- sumpueux de sa part, il croyait qu'avec l'aide des généraux Bermudez, Marino, Arismendi, Monroga, Gomez, Masero, Infante, Valero, Carabana, &c. son armée était invincible; et il a conclu son discours par les paroles suivantes: Liberté ou la mort: Voilà quel est mon vœu et quel doit être celui de tous ceux qui aiment leur pays.

Le 16 décembre, le général Paz a con- vocé une assemblée des habitants et les a informés que, quoiqu'on n'eût reçu que des nouvelles des mesures que le général Bolivar se proposait d'adopter, à l'égard des mouvements de Venezuela, il avait jugé prudent d'envoyer sur les frontières 500 hommes d'infanterie et 2000 de cavalerie, sous les ordres des généraux Marino et Masero. Il a ajouté qu'il pensait que l'armée devrait être portée à 10,000 hom- mes, et qu'il avait sous ses ordres immédiats l'artillerie sous le commandement de

le centre sous les généraux Gomez et Masero, et la cavalerie sous les ordres de Monagas, et que comme il était impossi- ble, attendu l'état actuel du trésor, de pour- voir à l'équipement des troupes, il proposait une contribution volontaire. Il a dé- claré que c'était ce motif qui l'avait engagé à convoquer cette assemblée. Il a offert pour lui-même et de la part des autres généraux de servir sans recevoir aucun traitement et a donné en outre \$10,000 pour sa proportion de la contribution. A l'instant on a réuni une somme de \$300,000. Après quoi on a préparé un manifeste énergique et plein de force, qui a été signé par le général Paz et le reste de l'assemblée, et par le général Bolivar. Les prévenus de ne point intervenir dans les affaires de Venezuela; et qu'après le cas où il paraîtrait dans ce dessein ou s'il essayait de le réaliser par la force, les Véné- zueliens seraient prêts à mourir plutôt qu'à se soumettre à la volonté d'un tyran. Ensuite l'assemblée a été dissoute.

FRANCE.

Paris, 12 Janvier. MEMOIRE PRESENTÉ AU ROI. D'abord ce mémoire ne part ni de li o- bscure ni de communes gens, ce n'est pas l'œuvre de deux ou trois pauvres héros ni même de patriotes inconnus et sans influ- ence, mais bien d'hommes importants et haut placés en ce monde politique. Et je vous fais ce préambule afin que vous n'at- tiez pas croire que c'est encore une lucar- tade et billescafé de quelque diplomate vagabond ou de certains réformateurs arrangeurs de ministères et dous Q. uoi- tes politiques de la force de Mrs Cottu, Azéris et Piquin. Le mémoire dont je vous veux parler a été présenté au Roi et aux princes par des pairs de France, hom- mes de cour, de talent et de puissance, ayant une grande et importante renommée politique et littéraire, et connaissant à fond l'opinion et les vœux du peuple; par des gens surtout dont la voix française et désintéressée mérite la confiance de ma- narque et de tous.

Dans une autre occasion, où la Charte et la liberté étaient vivement attaquées comme aujourd'hui, et peut-être plus chaudement encore, un mémoire fut aussi présenté au Roi. C'était, et il vous en souvient sans doute, dans les tems tristes de la seconde invasion, alors que l'émigration dans l'étranger croyait à son triomphe dans le succès des soldats de Wellington et de Blucher, et qu'on se figurait la révolution marée et envahie; à tout jamais avec nos vieux bataillons dans la lugubre plaine de Waterloo. Autour du prince, en ce moment, c'était à qui se moutrait le plus exigeant, le plus impa- tient, le plus dur et affirmé de l'ancien régime; et vous savez qu'assaili, tourmenté de toutes demandes et d'observations, Louis XVIII fut sur le point de faiblir et de sacrifier les conquêtes de la liberté aux menaces de quelques ambitieux et d'une troupe d'incorrigibles vieillards.

Dans cet instant de fatale perplexité, un mémoire fut présenté au Roi par M. de Talleyrand au nom du ministère qui se retirait devant les envahisseurs des absolutistes. Dans cette pièce remarquable on disait au prince les immenses dan- gers de la monarchie, et on lui présentait courageusement l'alternative qui se creusait sous le trône, si une voix rassurante ne parait de ce trône pour desavouer les mar- ches, les projets et les œuvres de la faction contre révolutionnaire qui se minait les fondemens en prétendant le rendre plus solide. Bientôt arrivèrent le Chambré inévitable et les fureurs de catégories; mais bientôt aussi arriva le 5 septembre.

Aujourd'hui nous en sommes presque au même point, car, aujourd'hui aussi, la Charte a été remise en question et la liberté en problème; les hommes de 1815, plus épris encore qu'à cette époque, plus achar- nés à la curée de nos franchises, ont regar- né sur la scène du ministère: ils veulent tenter une dernière et suprême lutte. C'est- à-dire le devoir d'hommes courageux et dévoués de présenter au trône le tableau de ce sombre avenir de dangers et d'or- gues que lui prépa éraient de faux amis, s'il lui était donné d'accomplir leurs fu- nestes pensées.

Il est bien d'aveux, je le sais, qui vont disant que c'est là une tactique de gens d'autre ministère, et une manœuvre des politiques du 5 septembre, qui, vou- lant recouvrer la puissance, croient le moment favorable à cet effet. La chose est possible encore, mais toujours est-il que le mémoire a été présenté, qu'il a été lu, et qu'il a paru, si ce qu'on m'en a conte est exact, exciter l'attention de deux au- gustes personnages. Or, voici le résumé de ce manifeste.

D'abord on y trace la situation politique de la France en ce moment; on la repré- sente comme prête à fuir l'impôt, et à repousser la perle bienfait de quelques lois que lui prépare le ministère, pour l'en- docteur sur ses vrais intérêts et lui donner le change sur les dangers qu'elle court. Puis, on jette un rapide coup d'œil sur la position de l'Europe, et on rappelle que les peuples appelés à combattre Napoléon par leurs souverains, n'ont été décidés à prendre les armes et à s'élancer dans cette grande lutte, que par la promesse d'une liberté dont on leur présentait le prochain et séduisant appas. Ces peuples, disent les nobles rédacteurs du mémoire, ont depuis courbé la tête devant les monarches qui oublièrent les serments lorsque les dan- gers furent passés; mais la mémoire leur est revenue dans quinze ans de paix et de repos, et maintenant les vœux justes et légitimes, se redissent partout avec plus d'opiniâtreté et de vigueur. Or, maintenant, les princes, presque tous du moins, affai- blis par l'âge et par le puissant frottement des événements, privés de cette force élec- trique que leur avait donnée la crise de 1814, isolés sur leur trône s'ils veulent at- taquer les libertés populaires, ne peuvent

espérer de refouler les populations vers les insularités du moyen âge, ni même vers celles du dix-septième siècle. S'ils vou- laient tenter cette terrible et chancelante entreprise, une lutte serait tôt ou tard inévitable, et mieux vaut se contenter d'une transaction. C'est tout ce que les pensées qui déterminèrent Louis XVIII à faire le 5 Septembre. S'il avait eu la puissance et l'énergie que jeunesse de Louis XIV quand il cubura les parlements, peut-être, disent toujours les rédacteurs du mémoire, eût il accom- pli en 1815 le retour à 1789; mais il com- prit sa position, et ses embarras, et la fai- blesse de son âge, et la longueur et la dif- ficulté de l'œuvre; il sentit qu'un quart de siècle ne lui prînt suffi pour la mettre à fin, et il y renonça entièrement, voyant bien qu'il ne pouvait prétendre lui-même au succès, et ne voulant pas léguer à son successeur une aussi grande et possible tâche.

Venant ensuite à la situation actuelle et à ce qui touche le ministère, le mémoire dit que le tentatif hautement annoncé de quelques journaux du ministère Polignac n'a été qu'un prétexte, parce que tout le monde en France et en Europe sait les motifs de l'émigration; ajoutant que les ré- sultats connus de ces feuilles ven- geuses ont été plus défavorables au mi- nistère que l'avis d'un plan nettement exposé pour réformer la charte, parce qu'on y a vu l'effet et non le seulement. Il déclare ensuite franchement au prince que le reste de vie que le ciel peut lui dé- parer, suffisant pour consolider le bon- heur de la nation, ne le servirait pas pour une complète refusion et un changement radical de l'ordre social, basé sur une modification de la charte. Tenter pareille entreprise serait vouloir faire des années de sang pour préparer un régime difficile à succéder au trône.

De toutes ces grandes et puissantes considérations, les auteurs du mémoire tirent cette conclusion; qu'il faut s'en te- nir à une franche et simple exécution de la charte, annoncer des réformes répar- teuses par un choix d'hommes propres à rassurer la nation, et surtout renoncer à l'étroite et sottise politique du cabinet ac- tuel. Puis en finissant, ils s'écrient en pa- roles énergiques la préférence que le trône doit donner à l'appui de la France, sur des appuis et des protections du dehors; ils démontrent les immenses avantages pour la monarchie et pour la nation d'une union franche et sincère entières, et ils peignent l'impossibilité pour tout gou- vernement de lutter avec succès contre une volonté nationale, même en appelant à son secours les canons et les baïonnettes des étrangers.

Voilà ce qu'on m'a dit touchant ce re- marquable manifeste politique. Et vous n'y trouvez, comme moi, j'en suis cer- tain, rien que de juste, de vrai et de sym- patique aux véritables vœux et besoins de la France. Les auteurs et signataires de ce mémoire l'ont présenté, dit on, eux-mêmes au Roi et à l'héritier présomptif de la couronne; et je vous le répète, si je crois ce que m'a été rapporté à ce sujet par gens bien informés, et ce qui se dit dans les salons et les salons, et ce qui se dit sur les augustes personnages une vive et profonde impression.

FEUILLETON.

—Le roi de Naples est excommunié par le Saint-Siège; le pape est prêt à se porter aux dernières extrémités pour lui faire payer les sommes considérables qu'il désire. Il a vivement censuré les arche- vêques et les évêques napolitains pour ne pas avoir envoyé un tribut que lui paieraient même les moines spirituels d'Irlande. Pas d'argent, pas de pape.

—La Gazette des Pays-Bas contient l'a- vis suivant: "Un Américain, avaleur de cailloux, doit se montrer incessamment au public." Les curieux ne manquent pas d'assister à ce festin de pierres.

—Un nommé Antoine Massin, qui paie 500 francs de contributions, et qui ne sait ni lire ni écrire, vient d'être compris sur la liste des jurés par la cour royale de Pa- ris. Nous ne serions pas étonnés de voir un jour cet homme à la place de M. Baron de Montbel, ministre de l'Instruction.

—Pauvre Figaro! on s'aperçoit bien que tu n'as vu que les jurés du Paris!

—Les journaux anglais plaisaient sur la candidature du prince Léopold au trône de la Grèce. L'un d'eux, le Globe and Traveller contient la note suivante qu'il adresse aux Grecs en guise de lettre de commerce: "Par le navire Speedwell vous recevrez un roi nommé Léopold, dont il vous plaira nous accuser réception en le portant à notre compte."

—On fait des prières dans tous les en- vens de France pour la nomination de M. Berryer fils aux élections du Puy.

—C'est le grand-duc de roi d'Angleterre qui va être définitivement roi de la Grèce; mais on croit que les Grecs et lui ne se- ront pas cousins.

—Un grand nombre d'électeurs du 3me. district soutiendront Mr. P. D. Hen- ry, à la prochaine élection des Aldermen.

PLACER. PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS. A vendre. Navire Louisian, Prieo, New-York, Foster et Hutton. Brick Amos Palmer, Paine, New-York, J W Zacharie et Co. Brick Hunter, Bonney, New-York, G E Russell et Barstow. Brick Cazeneuve, Honchman, Philadelphie, T Nicolet et Co. Brick Massachusetts, Hobart, Boston, J A Merle et Co. Brick Diomedé, Turner, Lagaira, J W Zacharie et Co. Goel. New-York, Fish, Magnolia, Capt. Goel. Orleans, Morris, Mobile, P B Phelps. Arrivés. Bateau de remorque All s, des Passes, avec le brick Omigo, Palmer, de Rum-Key, avec du sel, et le brick Marcella, Hiller, en 11 jours du Havre, sur lest.—En dehors de la barre des bricks Nelson Wood, Amity et Ganges, tous trois de Liverpool—il y avait trois autres voiles. Bateau de remorque Post Boy, Herriman, des Passes, ayant mis en mer les goelettes Texas, et Milton—il a amené dans le port le navire Talmé et le brick Atlantic. Il n'y avait rien de nou- veau en ce qui concerne le rivage. Bat. à vap. Maryland, Lindell, de St. Louis. Bat. à vap. Phœnix, Currey, St. Martin-ville. Bat. Atlantic, Bailey, de Charleston. Goel. Billow, McKenzie, C'ye à St. L.

Salle d'Orléans. Bal de la St. Joseph. L'ADMINISTRATION des bals de la Salle d'Orléans a l'honneur d'informer les Dames qui ont reçu dans le courant du Carnaval des billets d'invitation, qu'il y aura dans la dite salle, le jour de St. Joseph, 12 Mars, un GRAND BAL Paré et Musqué. On n'y admettra que les dames qui recevront leurs billets d'invitation, et les seules priées de ne pas les oublier afin d'éviter l'incôvenance d'être retenues à leur entrée au bal. Aucun billet de dames ne sera délivré à la porte; celui qui n'en aurait point ne serait point admises. Les cavaliers payeront \$1.50, en souscrivant sur le livre de souscription. 10 mars

CANONNIERS, ATTENTION! Le Bataillon prendra le service de la manœuvre prochain 14 au courant. L'appel se fera à 8 heures précises.—Arme complet, pantalons blancs. Par ordre, COHEN, sergent-major. 11 mars

A vendre à l'amiable. UN Terrain situé au faubourg Lafayette, rue Rousseau, face au Collège, mesurant 60 pieds de face, sur 149 pieds de profondeur, et désigné par le No. 85. Le dit terrain est entouré, et les banquettes sont confortables. S'adresser pour le prix à Francisco Can, H, en face de la maison de Jean Morand. 11 mars

COUPE de District, Mardi, 9 Mars 1850.— Dans l'affaire de Ferdinand Percy vs. ses créanciers.—Sur motion de H. B. Denis, conseil du syndic des créanciers de l'insolvable, en vertu d'un tableau de distribution des fonds de faire, il est ordonné par la cour que lesdits créanciers et tous autres intéressés aient à déposer, d'ici au 24 du présent mois ou ce jour, les raisons pour lesquelles le dit tableau de distribu- tion ne serait pas homologué et confirmé selon la loi. Extraits des Minutes. 11 mars J. L. LEWIS, greff

POUR LA HAVANE, Le beau trois-mâts espagnol DOS AMIGOS, capitaine Cortezas, ayant à moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu de jours. Pour fret de 300 barils ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. PAATS, rue Ste. Anne No 32. 6 mars

POUR LA HAVANE, Le beau brick paquebot UNION, capt. J. B. Bess, ayant les deux tiers de son chargement engagé, se promettement expédié. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à L. H. GALE, 6 mars Rue Bienville, No. 22.

Curiosités à Vendre. PLUSIEURS objets de la plus grande curi- osité, arrivant de France, et propres à être donnés comme spectacle. S'adresser à A. Renoir, rue Bourbon, No. 175, de sept à onze heures du matin. 10 mars

CONFIRMATION DE MOSCOU, ET CHARIANS AUTOMATES. LES Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans et le public en général sont respectueusement informés que pour peu de semaines, le Mercredi, Jeudi et Dimanche soir, on leur offrira en divertissement, au Théâtre St. Philippe, d'ingénieux et intéressants automates et le subli- me tableau de la configuration de Moscou. Le spectacle aura lieu de la manière suivante: 1. Le petit Joueur de Basse. 2. Plusieurs Automates parlant, de la compo- sition de Machiel, un d'eux entre les mains des spectateurs, articulera distinctement les mots de "maman, papa." 3. Les charnans Automates d'homme sur la corde tendue; un d'eux pendant qu'il sera sur la corde proférera également les exclamations de la la. Ces automates sont très célèbres, et ce qu'ils font d'étonnant et d'agréable a reçu les plus grands éloges. Le tout sera terminé par la Configuration de Moscou spectacle magnifique par la combinaison étonnante du plan, du méca- nisme et de la musique représentant l'affreux tableau d'une immense ville en flammes et en proie aux horreurs de la guerre; ou verra l'armée envahissante de Napoléon entrant dans cette ville, les habitants abandonnant la capitale de l'empire; les incendiaires la torche à la main passant au milieu d'eux. Les cloches se faisant entendre dans tous les quartiers, ce qui avec la musique militaire des Français le bruit de la mousquetterie et du canon, les affreux ex- plosions, et l'irradiation se propageant donnera un par fait fa- mille de ce tableau.

Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures pré- cises. Prix des loges et parterre \$1; secondes pour les personnes de couleur 50 cts. galeries 25 cts. enfants moitié prix. 10 mars.

Changeement de Domicile. Le soussigné prévient le public et ses amis qu'il a transporté son magasin, rue Condé, entre Ste. Anne et Duvaline, et qu'il continue de tenir un assortiment de chapoux, &c. à des prix modérés. 6 mars—3 G. BERNET.

APRES-DEMAIN Samedi 13 Mars Le Tirage de la 1re. classe de la Loterie de 1850, DE L'EGLISE CATHO- LIQUE, Des Pâchitoches AURA LIEU à la Bourse Hewlett. GROS LOT: \$10,000.

Prix des Billes. Entiers \$ 4, demis \$, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion. J. B. FAGET—Directeur 27 février

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE. Cinquième Classe pour l'année 1850. Le Tirage aura lieu positivement le Samedi, 10 Mars à 3 heures du soir. —PROSPERUS.

1 lot de	\$12000	est	\$12000
1 " "	4000	" "	4000
1 " "	1200	" "	1200
1 " "	800	" "	800
1 " "	600	" "	600
1 " "	400	" "	400
1 " "	300	" "	300
1 " "	200	" "	200
1 " "	150	" "	150
1 " "	100	" "	100
1 " "	75	" "	75
1 " "	50	" "	50
1 " "	25	" "	25
1 " "	10	" "	10
1 " "	5	" "	5
7800 " "	" "	" "	7800

Les six ayant les 2d, 3e et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun Les 6 ayant les 1er, 2d et 3e. numéros, chacun 400 \$

156 " "	1er, 2e, 3e, 4e	" "	200
156 " "	1r. et 2e.	" "	45
156 " "	3e. et 4e.	" "	30

624 ayant 2 des numéros sortis, 8 \$

Tous les autres billets au nombre de 7800, ayant un des numéros sortis, 4 \$

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

Prix des Billes. Entiers \$4—demis et quarts en proportion. Livrets de dix billets (garantis de pas tirer moins \$16) \$40. Tous les souscrivant de comptant et des primes loteries, seront positivement exécutés, et s'adresser à J. VIGNAUD. 11 Mars

VOLE DU EVAVE De la plaine de Mr. Terega, un cheval canelle, appartenant au petit Adolphe Rodriguez. Il a du côté de la monture, le chiffre 18; les crins de cou sont coupés, et ceux de la queue sont très longs, et un peu gris. Trois piastres seront données à quiconque l'amènera chez Mr. Rodriguez, avocat, rue Dumaine, où à la plaine de Terega. 10 mars—3

INSTITUTEUR. UN homme d'un âge mûr, et dont la vie a été consacrée à l'éducation, désire trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne. Pour renseignements, s'adresser à Mr. Maurice directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

VICTOR ROUMAOUZ offre à vendre les articles suivants: 10 Billes Brin jaune pour moustiquaire; 4 Do. Coutil fil de coton; 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes; 12 Do. Fil de Hammes; 20 Do. Laines assorties; 4 Roucates Fil à Seine, pour emballage; 400 Gans Vin Rouge assorti, de Bonlieux; 1000 Caises de do. do. 500 Do. Blaue do. 25 Tierpons Vin Blanc, Sauterne et Grand; 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac; 100 Caises Liqueurs assorties; 100 Do. Fruits à l'Eau de-vie; 30 Do. S'Vinos à l'huile et au miel; 15 Mailles Bon-de-Cologne; 12 Caises Serres de 4 à 10 pouces, et trois ferrements; 26 Barils Café de St. Jago de Cuba, cts 6 mars.

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le soussigné prévient le public qu'il a transporté son magasin de MARCHANDISES à son magasin, de la rue St. Philippe, l'enseigne des rues Condé et Dumaine, vient de recevoir un assortiment de MANCHES VERRES DE MODES de tout genre, ainsi que VERRES et CRISTAL assortis, venant France. Il espère que par la modicité de ses prix il méritera la continuation de son commerce qu'il a reçu jusqu'à ce jour. 25 fév. JH. LA SALLE

CHARLES JOURDAN, libraire et marchand de papiers de Tenture, étant dans l'impossibilité de faire une absence de plusieurs mois, qui lui doivent de vouloir bien le saluer, ainsi il invite ceux qui auraient quelques communications à faire, de se présenter. Au surplus, il donne avis qu'il a chargé de ses pleins pouvoirs et procuration Messrs. Martial Frédéric Barret et Xavier Pouché. Il annonce aussi qu'à cause de son voyage en France et de la facilité qu'il aura de s'y approvisionner, il fera une remise de 25 pour cent sur toutes ses marchandises, le papier blanc excepté, à tous ceux qui en prendront en détail de \$10, d'ici au 15 Avril. Nota.—Il se chargera avec plaisir de toutes espèces de commissions pour France. à Paris C. JOURDAN.

THEATRE D'ORLEANS. Jeudi, 11 Mars 1850. La 2de. représentation des TROIS QUARTIERS, Comédie en 3 actes.—Suivi de Ma Tante Aurore, ou Le Roman Impromptu. Opéra en 2 actes.